

Paris, le 30 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion des Journées de la Vision, Les Opticiens Mutualistes testeront la vue des Français

A l'occasion des Journées de la Vision organisées du 5 au 10 octobre en France par l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV), *Les Opticiens Mutualistes*, l'enseigne optique de la Mutualité Française, proposeront au sein de leur réseau des tests de la vue gratuits à tous leurs visiteurs. Ils apporteront également des conseils préventifs pour conserver son capital visuel. Ce partenariat avec l'ASNAV illustre la volonté des *Opticiens Mutualistes* de promouvoir la santé visuelle.

Un test de vision simple et gratuit

Le test de vision proposé pendant ces six jours, comprendra une évaluation de l'acuité et du champ visuel.

- L'évaluation de l'acuité visuelle mesure la vision de près et de loin pour chacun des deux yeux (acuité monoculaire) et les deux yeux ensemble (acuité binoculaire). Ce test permet de dépister une éventuelle myopie, un astigmatisme, une hypermétropie ou encore une presbytie.
- L'évaluation du champ visuel teste la vision latérale sur un plan horizontal à 180°.

A l'issue de ce test, l'opticien remettra au participant un carton* vert si les résultats sont satisfaisants, ou un carton rouge s'ils ne l'étaient pas. Dans le cas d'un carton rouge, l'opticien invitera le participant à consulter un ophtalmologiste pour un dépistage approfondi.

Les Opticiens Mutualistes prodigueront également à leurs visiteurs des conseils pour protéger leur capital visuel, notamment par le contrôle régulier de leur vue et le port d'une protection solaire adaptée. Des dépliants d'information réalisés par l'ASNAV seront aussi mis à disposition.

** La remise des cartons ne constitue en aucun cas un diagnostic. Ce dernier ne peut être effectué que par un ophtalmologiste.*

Les Journées de la Vision organisées par l'ASNAV mobilisent 6 000 opticiens

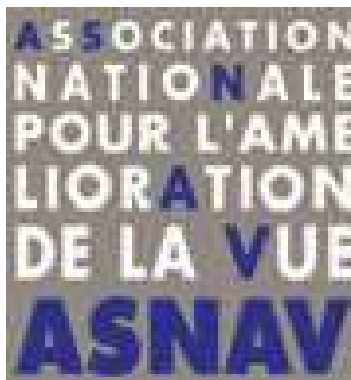
La deuxième édition des Journées de la vision rencontre un vif succès auprès des professionnels de la santé visuelle.

Les Opticiens Mutualistes, 
pour le prix et pour l'esprit.



A propos du réseau Les Opticiens Mutualistes

L'enseigne Les Opticiens Mutualistes, 4^{ème} enseigne optique de France, présidée par Christian Py, regroupe près de 670 points de vente. Depuis sa création en 1999, l'enseigne poursuit sa phase d'expansion avec l'ouverture de 25 nouveaux points de vente par an en moyenne. Les points de ventes sont animés par 3000 professionnels de l'optique. En 2008, l'enseigne Les Opticiens Mutualistes s'est regroupée avec le réseau Audition Mutualiste au sein de la société Visaudio. Cette fusion a notamment pour objectif le développement d'outils communs de communication et de marketing et la mise en place de formations à destination des professionnels des deux réseaux. Le chiffre d'affaires global de l'enseigne Les Opticiens Mutualistes était de 539 millions d'euros en 2008, soit une part de marché national en valeur de plus de 10%. www.lesopticiensmutualistes.fr



A propos de l'ASNAV

L'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV) est une association d'intérêt général qui agit en permanence pour la prise en compte des enjeux de la santé visuelle en liaison avec les professionnels de la santé, les ophtalmologistes, les orthoptistes, les opticiens et les médecins de santé scolaire et de travail.

www.asnav.org



A propos de la Mutualité Française

Présidée par Jean-Pierre DAVANT, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, environ 800. 6 Français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers leurs 2300 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

www.mutualite.fr

Contacts presse :

Mutualité Française : Aurélie Bruez - Attachée de presse

Tél : 01 40 43 63 36 - e-mail : abruez@mutualite.fr

Les Opticiens Mutualistes : Sophie Armand - Responsable de la communication

Tél : 01 40 43 34 82 - e-mail : sophie.armand@mutualite.fr